DOCUMENT D'INFORMATION
Extrait de la pièce 3C1

Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat

DOSSIER ARRÊTÉ
par délibération du 20/06/2024

Aigrefeuille

3 – Pièces réglementaires

3C - Documents graphiques du règlement
3C1 - DGR au 1/2 500°
Cahier des planches graphiques

toulouse métropole

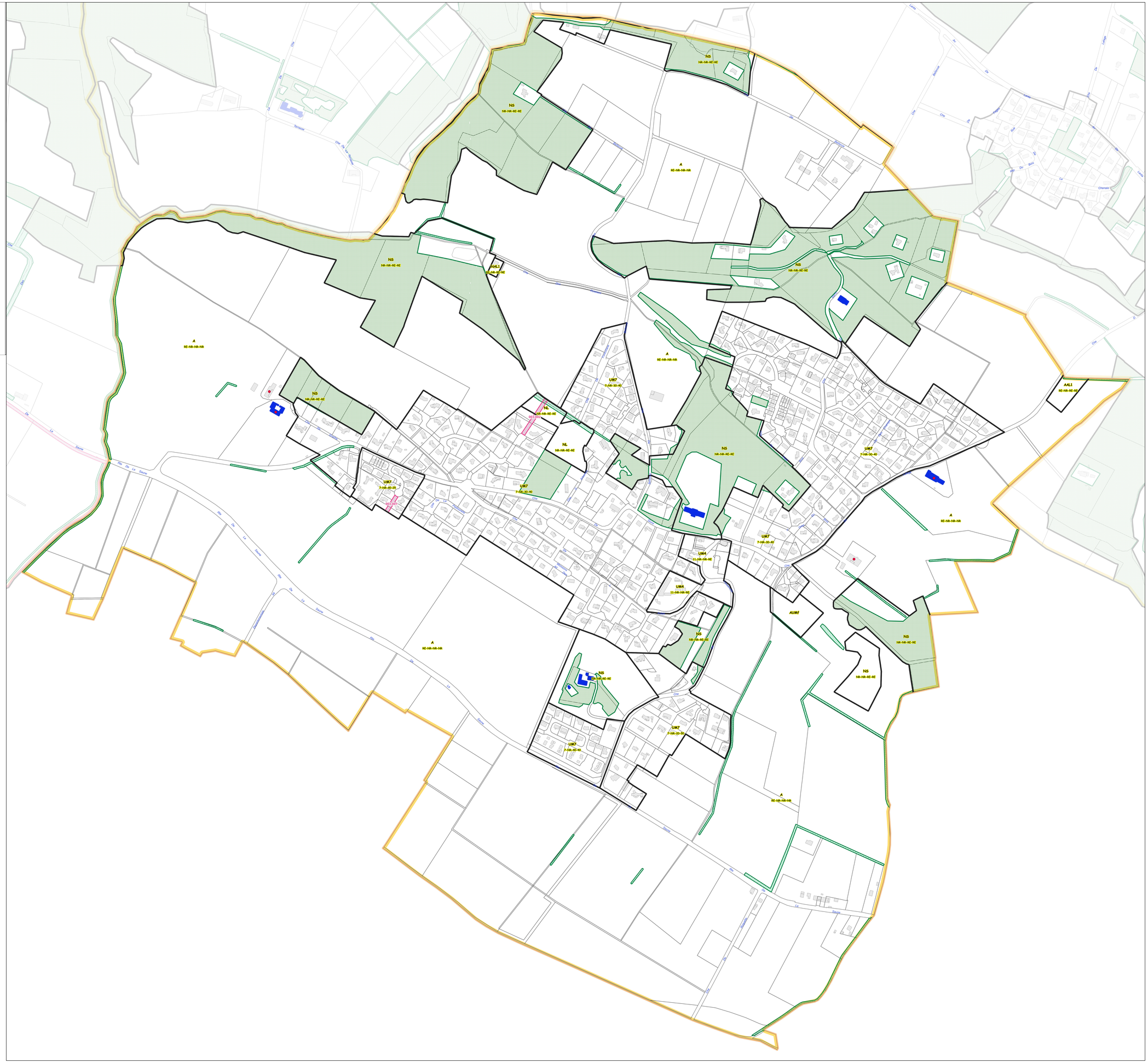

3C1 - Document graphique du règlement : cahier au 1/2500°

- Limite de commune
- Zone de protection des installations liées au métro (tampon 50m)

Zonage et étiquette des valeurs réglementaires

- Limite de zone

Zone / Sous-zone — UM7-3 / 9-NR-40-R — Hauteur du Faîtage / Hauteur sur Sol — Cat1 espace de pleine terre / Cat7 emprise au sol — rue réglementée / rdp par le règlement écrit

Volumétrie et implantation des constructions

- Alignement et continuité obligatoire
- Alignement obligatoire
- Alignement possible
- Zone de recul minimale liée à l'article L 111-8
- Zone de recul minimale par rapport aux infrastructures routières
- Périmètre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Règlement graphique de détail

- Espace constructible
- Espace aménagé
- Espace libre
- Espace pleine terre

Hauteur de façade (en mètres, par rapport au terrain naturel) — Hauteur de façade sur limite d'espace constructible (en mètres, par rapport au terrain naturel) — Hauteur de façade maximale en altitude NGF (en mètres, par rapport au niveau de la mer) — 39 au 150 — 111.00 Altitude NGF du terrain naturel (en mètres, par rapport au niveau de la mer)

Eléments bâtis, végétaux et paysagers protégés

- Elément bâti protégé (EBP) : Edifice, façade, élément de clôture
- Elément bâti protégé (EBP) : Ensemble urbain
- Site Patrimonial Remarquable (SPR)
  Projet de PSMV arrêté en Conseil de la Métropole du 04/04/2024
- Prescriptions architecturales
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Espace boisé classé, symbole (EBC)
- Espace boisé classé (EBC)
- Espace vert protégé (EVP)
- Espace inconstructible pour continuités écologiques (EICE)

Terrains réservés pour des motifs d'intérêt général

- Emplacement réservé (ER) ou Emplacement réservé logement social / mixité sociale (ERL)
- Principe de voie de circulation à conserver, à modifier ou à créer (PVC)
- Servitude pour équipements publics (SEP)
- Servitude d'attente d'un projet d'aménagement global (SAP)

Diversité commerciale

- Linéaires artisanaux et commerciaux à protection renforcée 'alimentaire'
- Linéaires artisanaux et commerciaux à protection renforcée 'restauration'
- Linéaires artisanaux et commerciaux à protection renforcée 'services'
- Linéaires artisanaux et commerciaux à protection renforcée 'alimentaire, restauration et services'
- Renforcé alimentaire, restauration et services

Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservé © 2022

0 — 250 — 500 m